66e Année. — N° 10

Le Numéro
15 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem.	3 m.	6 mois	1 an
Nord & limit.	13.00	25.00	45.00
France,Belg.	15.00	24.00	48.00
Union post.	16.00	31.50	62.40

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 1199 ; Inter, 34. — DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX — TOURCOING : Téléph. 37

66e Année. — N° 10

LUNDI
10
JANVIER 1921

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Dans une grande réunion publique, à Lille les sinistrés réclament la réparation intégrale des dommages causés par l'Allemagne

3.000 PERSONNES ACCLAMENT LES ORATEURS ET PROTESTENT AVEC EUX CONTRE LE PROJET DE SYSTÈME FORFAITAIRE

Un éclatant « Garde à Vous ! » a retenti ces jours derniers dans la nuit de misère où gémissent encore deux ans après la victoire, les régions sacrifiées. C'est la Fédération Régionaliste du Nord et du Pas-de-Calais qui l'a poussé, d'accord avec les grandes associations de la région, appelant à la vigilance, et peut-être au combat, les malheureux sinistrés auxquels on veut marchander la réparation par l'adoption d'un système forfaitaire.

L'ASSEMBLÉE

La réunion est présidée par M. Vancauwenberghe, président du Conseil général du Nord, entouré de MM. Bersée, Debierre et Plichon, sénateurs ; Crespel, Escoffier, députés ; Demesmay, Guilbant, de la Grange, conseillers généraux du Nord ; Darras, conseiller d'arrondissement de Lille ; Eug. Mathon, président de l'Association des Sinistrés du Nord ; Alfred Descamps, président de la Chambre de Commerce de Lille ; Louis Nicolle, président du Comité d'Initiative de la Fédération régionaliste ; Emile Toulemonde et Louis Lorthiois, président des Chambres de Commerce de Roubaix et de Tourcoing ; Cantineau, président, et Merchier, secrétaire de la Société des Agriculteurs du Nord ; Georges Baillet, président de la Fédération des Associations et Unions départementales des sinistrés ; Henri Langlais, directeur de « La Dépêche » ; Emile Ferré, rédacteur en chef de l' « Echo du Nord » ; Martin-Mamy, directeur du « Progrès du Nord », secrétaire général du Comité d'initiative de la Fédération Régionaliste, et de nombreuses personnalités.

Plus de trois mille d'entre eux, commerçants, agriculteurs, industriels, particuliers, de tout rang et de toute condition, ont répondu : Présent ! et se sont trouvés au rendez-vous, dans l'immense et magnifique halle de la nouvelle Bourse, à l'abri des faisceaux du drapeau national.

Longtemps les sinistrés se sont laissés faire. C'est maintenant fini. Il s'élève de cette réunion l'avertissement solennel qu'ils sont résolus à maintenir leur droit jusqu'au bout. L'Allemagne a causé les ruines. Que l'Allemagne répare intégralement ! Qu'on l'y force par tous les moyens !

Il faut avoir assisté à cette grandiose manifestation pour être convaincu que ce ne sont pas là seulement des mots. Dans cet édifice dont les formes mêmes semblaient faire renaître l'âme de la vieille Flandre, un serment a été proféré entre le peuple et les dirigeants. Comme ceux des vieux Flamands, ce serment sera farouchement tenu.

LES DISCOURS

M. VANCAUWENBERGHE, Président du Conseil Général

M. Vancauwenberghe, président du Conseil général, ouvre la réunion, rappelant en quelques mots son objet et priant l'assemblée de donner toute son attention à ce qu'elle va entendre, en un moment si grave pour notre région.

M. G. BAILLET, Président de la Fédération des Associations de Sinistrés

Vivement acclamé, M. G. Baillet, dont tous les sinistrés connaissent l'infatigable ardeur à les servir, pose de la façon la plus précise, le problème de l'heure. Les sinistrés ont des droits, trop réduits malheureusement ; ces droits, c'est-à-dire la réparation intégrale des dommages causés par la guerre, ils n'y laisseront pas toucher.

M. Baillet expose la question en détail au point de vue juridique et conclut, aux applaudissements de toute l'assemblée, qu'il ne peut être question d'aucun système forfaitaire.

M. A. DESCAMPS, Président de la Chambre de Commerce de Lille et du 1er groupement régional économique

M. A. Descamps donne lecture de la délibération de la Chambre de Commerce de Lille, publiée avant-hier par le « Journal de Roubaix » et la fait ratifier par l'assemblée.

Il a soin de souligner que ce que l'on fait ici à Lille pourrait aussi bien être fait à Marseille, car c'est l'intérêt de toute la France que l'on défend en exigeant que l'Allemagne paie intégralement les dommages qu'elle a causés.

M. L. MERCHIER, Secrétaire général de la Société des Agriculteurs du Nord

Avec une énergie, une chaleur qui soulèvent l'assistance, où l'on sent passer la grande aspiration à la justice d'un homme qui a souffert de la rage allemande de vengeance et de destruction, M. Merchier dit la volonté des agriculteurs du Nord qui ont tant donné de leur sang et de leurs biens pour la liberté de la France et du monde.

Un forfait, on en avait préparé un pour la réparation des dommages, qui eût abouti plus vite et mieux que la loi actuelle. Celle-ci n'est qu'un minimum : elle répare les pertes matérielles, elle ne dédommage pas du manque à gagner. Ce droit minimum, le droit des sinistrés, il ne faut pas le laisser diminuer.

En accents émouvants, M. Merchier évoque la cruauté de l'Allemand pendant l'occupation.

Vous les avez bien entendus, dit-il, vous dire : « Après la guerre, nous vaincus, vous ruinés ! »

Cris : Oui, oui !

Eh bien ! ce n'est pas vrai : Nous sommes vainqueurs et nous ne voulons pas être ruinés ! (Applaudissements).

M. Merchier rappelle les dévastations systématiques opérées par les boches, comment ils enlevaient les machines modernes et détruisaient les autres, et le reste.

Au nom des agriculteurs, il réclame : 1° l'application complète de la loi des dommages ; 2° l'application complète du Traité de Versailles.

Une longue ovation est faite à l'énergique boutade de la Société des Agriculteurs qui a traduit la volonté du peuple paysan dans un langage d'une vibrante éloquence. Il l'interrompt en s'écriant : Ces bravos, ce n'est pas à moi qu'ils s'adressent ; c'est à la vaillante population rurale ; à ceux qui referont la France grande et prospère.

M. Henri LANGLAIS, Directeur de « La Dépêche »

Notre ami, dit M. Langlais, dont l'argumentation serrée et la claire logique naissant beaucoup, découle de la solidarité nationale inscrite en tête de la loi des dommages. Il ne peut pas subir la moindre atteinte.

Nous avons la France comme créancière ; il aurait fallu que les Etats Alliés lui fussent associés et qu'un même front les unit pour *les réparations de la paix, car les ruines de* la France ont été subies dans l'intérêt de tous les peuples alliés.

Il est donc désirable, au nom de la justice que les marchands de la cité de Londres et les hommes d'affaires de New-York montrent moins de tendresse pour l'Allemagne. Depuis quelque temps, des voix s'élèvent pour réclamer la pitié en faveur des vaincus qui en ont eu si peu pour nous. On veut commettre un nouveau forfait en leur faveur.

Ce que nous présenterons au 1er mai 1921 à l'Allemagne, c'est l'addition et non pas un forfait. Un forfait, ce serait une abdication, un concordat comme on en accorde aux débiteurs intéressants et l'Allemagne n'est pas une débitrice intéressante. (Applaudissements).

Des réparations en nature ? Par les matières premières dont nous avons besoin, oui. Par des produits fabriqués, en cette période de chômage, ce serait un crime !

Le cœur sensible de l'Allemagne s'apitoie, dit ironiquement M. Langlais, sur nos ruines qu'elle s'offre de réédifier. A l'heure où il y a chez nous tant de chômeurs, on amènerait par exemple dans la rue de la Gare une équipe d'ouvriers boches pour reconstruire dans l'art grec de Munich (Rires et applaud.)

Restons sur le terrain solide de la réparation intégrale.

L'Allemagne ne peut pas payer ? Mais elle n'a pas été dévastée. Ne nous laissons pas prendre à sa fausse faillite. Il y a encore beaucoup à prendre chez les Allemands, quand ce ne serait que ce qu'ils ne nous ont pas encore rendu. (Approbations).

M. Langlais veut apporter en terminant l'affirmation que l'unité d'action reste intacte au pays dévasté et sa déclaration finale est accueillie par de chaleureuses acclamations.

Nous sommes derrière le gouvernement, à condition qu'il soit toujours devant nous.

M. Emile FERRÉ, Rédacteur en chef de l' « Echo du Nord »

M. Emile Ferré vient apporter, dit-il, une simple déclaration au nom du vieux journal de la région du Nord qu'il représente.

Restons de la belle et forte région du Nord. Soyons pratiques avant tout.

Etre pratique, c'est exiger que l'Allemagne paie jusqu'au dernier centime.

L'Allemagne misérable ? Que dirons-nous, nous ? L'Allemagne, au contraire, peut payer. Et M. Ferré, suivi avec attention, cite des chiffres officiels :

Les usines Krupp et les arsenaux occupent 12.500 ouvriers : leur rendement égale 90 p. c. de celui d'avant-guerre ; leur bénéfice brut est de 159 millions de marks. Le bilan de 24 sociétés industrielles accuse de 20 à 30 p. c. de dividendes. Le budget de guerre de l'Allemagne est de 5 milliards.

Tout ce qu'elle tente actuellement, c'est du marchandage de mauvais débiteur.

Le paiement en nature par produits fabriqués n'est pas admissible alors que le chômage sévit en France. Ce serait enrichir l'Allemagne qui nous a appauvris ; ce n'est pas le rôle de la France dévastée de contribuer à la prospérité de l'Allemagne dévastatrice. (Applaudissements).

L'Allemagne doit payer jusqu'au bout. Pas de forfait, pas de paiement en nature.

M. MARTIN-MAMY, Directeur du « Progrès du Nord », secrétaire général de la Fédération Régionaliste

Accueilli par des applaudissements de sympathie, M. Martin-Mamy remercie tous les organisateurs de la réunion. Il remercie aussi tout le public.

Vous avez senti avec une grande intelligence et une grande force la nécessité de rappeler à une heure grave aux autres régions de France que si elles peuvent aujourd'hui prospérer en paix, c'est qu'à un moment émouvant, la région frontière du Nord et du Nord-Est s'est donnée en sacrifice.

Vous avez senti la nécessité de rappeler au gouvernement que s'il était quelque part des gens qui veuillent porter atteinte aux droits des sinistrés, cela formerait tache sur notre histoire pourtant si belle ; de rappeler le pillage, la dévastation de cette région, qui sont des choses très pieuses.

Il faut rappeler tout cela pour repousser l'offensive qui se trame contre les droits des sinistrés. Le Nord a permis certaines injustices. Il est bien résolu à ne pas tolérer celle-là ! (Applaudissements).

Demain, on voudrait réduire le taux des indemnité, sous prétexte que l'Allemagne est insolvable. Mais n'a-t-elle pas une fortune immobilière, des mines, des chemins de fer, des forêts ?...

Dans une émouvante péroraison, l'orateur répète qu'il faut rappeler toutes ces choses afin que le Gouvernement puisse, lui aussi, rappeler aux Anglais la course à la mer de 1914 et leur dire : « Vous avez retrouvé, ou vous croyez avoir retrouvé votre sécurité. Le sacrifice qu'elles ont alors fait, pour vous, les régions libérées, ne l'ont pas marchandé à... 50 ou 75 0/0. (Vifs applaudissements). Et maintenant, les yeux dans les yeux, de conscience à conscience, nous vous disons : à ceux-là qui n'ont pas marchandé leur sacrifice, est-ce que vous allez marchander les réparations légitimes ?

Une chaleureuse ovation est faite à l'orateur.

M. BERSÉE, Sénateur du Nord, demande l'occupation de la Ruhr

M. Bersée, dont l'énergique discours est un acte, affirme l'accord absolu entre les sinistrés et tous leurs élus, qui font trêve à leurs différences d'opinions.

Ils sont d'accord sur tous les points qui viennent d'être précités. Ils ne veulent pas non plus que l'on demande aux sinistrés le paiement des impôts du 2e semestre 1914 et de 1918, ni pour 1919, de la taxe sur un revenu qui n'existait pas.

Une ovation à M. GROUSSAU

Obtenant le marchandage dont la loi des dommages est l'objet, il met en lumière le grand rôle joué par M. Groussau dans son élaboration. Au nom du vaillant député du Nord, l'assistance entière se livre à une manifestation spontanée de reconnaissance et acclame son nom pendant un long moment.

Tous les moyens, déclare M. Bersée, seront bons pour qu'il ne soit pas touché à la loi. En mon nom personnel, je dis qu'il n'y a pas deux moyens pour faire payer l'Allemagne intégralement ; il n'y en a qu'un, c'est l'occupation de la Ruhr. Ce jour-là, elle paiera !

Un de ses amis revient d'Allemagne, où il a vu la campagne prospère, les canaux sillonnés de bateaux, les usines fumant. Si le gouvernement n'est pas tombé en quenouille, il exigera et le jour où nous exigerons, l'Allemagne paiera.

Le gouvernement n'a pas le droit de taxer le deuil, la souffrance et la ruine.

C'est notre volonté inflexible que l'Allemagne répare intégralement.

Debout le Nord ! clame d'une voix retentissante le vaillant sénateur, chaleureusement acclamé, debout le Nord !

S'il faut un jour que d'un côté se trouvent les sinistrés, de l'autre les pouvoirs publics, vos élus seront avec vous contre les pouvoirs publics !

M. PLICHON, sénateur du Nord

M. Plichon salue ceux qui l'écoutent comme des camarades de combat.

Il appelle à son aide le vieux dicton : Qui casse, paie ! L'Allemagne a cassé. L'Allemagne est battue. L'Allemagne paiera.

M. Plichon rappelle la visite de M. Millerand, alors président du Conseil, dans les régions dévastées, en août dernier, et son engagement d'honneur que la réparation intégrale serait faite.

Il ne faudrait pas attendre trop longtemps l'échéance de la réparation.

L'orateur voudrait que M. le Président du Conseil vît les 3 ou 4.000 citoyens réunis ce jour et puisât dans cette assemblée la force nécessaire pour rappeler, dans quelques jours aux Alliés la nécessité d'être solidaires dans la paix comme dans la guerre.

M. Plichon ne voit lui aussi, qu'un moyen *pour faire payer les Allemands* : aller chez eux. Il se rappelle la réponse que lui fit en campagne un officier allemand prisonnier auquel il disait : Nous entrerons chez vous. Non, répondit l'autre, car avant cela, l'Allemagne se sera mise à plat ventre.

L'Allemagne, en effet, le 11 novembre 1918, s'est mise à plat ventre pour se préserver. M. Plichon regrette amèrement que nous ne soyons pas entrés chez eux alors, non pas pour nous conduire comme des barbares, comme eux, mais pour leur faire sentir notre force.

Nous le ferons, s'écrie, vigoureusement applaudi, M. Plichon, qui s'engage à lutter pour le droit des sinistrés jusqu'à son dernier souffle.

M. ESCOFFIER, Député du Nord

M. Escoffier fait une critique très vive de la situation faite aux sinistrés. Ce sont d'abord les complications de la loi des dommages, trop procédurière. Si l'on eût adopté le système de l'expertise, de la contre-expertise et, le cas échéant, du tiers arbitre, on ne verrait plus à l'heure actuelle de malheureux sinistrés manquant des objets de première nécessité.

M. Escoffier déclare qu'il ne faut pas que les sinistrés se mettent la tête dans le sac... A la conférence de Boulogne, un engagement a, dit-on, été pris : un chiffre même a été prononcé pour le forfait.

L'union des élus est faite contre ce projet.

L'orateur, avec une verve incisive, dénonce le rôle passif de la commission des réparations, l'action néfaste des conférences qu'il appelle le circuit des casinos d'Europe. Il demande la caution des alliés pour les papiers que l'Allemagne nous donnera en paiement. (Applaudissements). Il s'élève contre la lenteur apportée au règlement des dossiers. Il en est à se demander, après Forain dans son célèbre dessin sur les pollus, si les sinistrés sont encore intéressants pour le reste de la France ? Il met en garde contre ce qui se trame par les circulaires : la mise aux oublettes des dossiers de 100.000 francs, c'est-à-dire perte subie 20.000 et promet que l'union des élus mettra un frein et plutôt un terme à ces accrocs à la loi.

Remerciant l'orateur, M. Vancauwenberghe, pour ne pas laisser l'assemblée sur une trop grande impression de pessimisme, rappelle l'engagement solennel de M. Millerand.

M. DEBIERRE, Sénateur du Nord

M. Debierre insiste sur la nécessité capitale de convaincre les Alliés que l'Allemagne peut et doit payer ; il regrette qu'un fonds commun de réparations n'ait pas été constitué au début de la guerre, qui, à l'heure actuelle, annihilerait les aléas du change. Il voit la situation périlleuse si la charge des réparations reste toute entière au Trésor français. Nous avons 185 milliards de dettes pour lesquelles 11 milliards d'arrérages sont nécessaires. Il est à craindre que s'il fallait compter sur la France seule pour la réparation, les sinistrés risqueraient d'attendre longtemps.

Les députés et les sénateurs seront tous unis, déclare M. Debierre, qui a été fréquemment applaudi, pour défendre la grande cause de ceux qui ont été martyrisés pendant quatre ans et demi.

M. GROUSSAU, Député du Nord

A l'éloquent et actif président de la Commission des Régions dévastées, l'assemblée fait une nouvelle ovation. Et lui, demandant où les sinistrés trouveront des défenseurs, répond : Ce sont leurs représentants au Parlement, tous unis, car tous les sinistrés sans distinction ont souffert.

Quelle idée plus belle à servir que celle de faire renaître dans le plus riche pays de *France, dans celui qui a le plus souffert*, la prospérité.

Nous prendrons en mains le maintien des droits des sinistrés. Nous ne voulons pas que l'on diminue davantage la dette de l'Allemagne. (Applaudissements).

M. Groussau rappelle un article du Traité de Versailles, qu'il ne faut pas oublier : celui qui constitue un privilège de premier rang pour la réparation des régions dévastées.

Parlant le dernier, il ne peut que résumer les desiderata unanimes de ses prédécesseurs et de l'assemblée.

Nous voulons que la loi des dommages soit respectée ;

Que l'Etat français ne subisse pas les effets de la défaillance de l'Allemagne.

Pour défendre cette cause sacrée, il faut surtout de la volonté. Le Gouvernement a de la bonne volonté. Nous travaillons à lui donner, à côté de sa bonne volonté, la volonté. (Applaudissements).

M. Vancauwenberghe remercie M. Groussau. Le succès important qu'il vient de remporter à la Chambre, dit-il, en faisant rétablir le crédit législatif pour les Régions libérées, lui donne grande confiance qu'après tous les élus du Nord, il sera maintenir nos droits.

L'ORDRE DU JOUR

M. Van Cauwenberghe donne lecture de l'ordre du jour suivant, qui est adopté à l'unanimité :

Trois mille sinistrés réunis à la Bourse du Commerce de Lille, le 9 janvier, affirment que la loi sur les dommages de guerre constituant la charte sur laquelle les régions dévastées ont basé et commencé leur reconstitution, doit demeurer intangible et ne subir aucune modification, ni par voie législative, ni par voie administrative.

A l'heure où les Alliés vont délibérer à Bruxelles, ils se déclarent opposés à l'admission d'une transaction forfaitaire qui aurait pour résultat de faire peser sur la France une partie du fardeau que l'Allemagne doit supporter tout entière.

Il est évident que le Gouvernement doit faire payer intégralement par les vaincus les réparations des dommages qu'ils ont causés.

Avant de lever la séance, M. Vancauwenberghe dit à l'assemblée que son concours lui sera demandé pour une nouvelle manifestation, s'il le faut.

Mgr CHAROST

ANCIEN ÉVÊQUE DE LILLE

Chevalier de la Légion d'honneur

Nous apprenons avec une très vive satisfaction, la nomination de Mgr Charost,

Mgr CHAROST

coadjuteur de l'archevêque de Rennes, au grade de Chevalier de la Légion d'honneur, au titre d'ancien évêque de Lille.

Cette haute distinction officielle récompense enfin la sublime attitude de Mgr Charost, au cours de la longue occupation allemande.

Au côté de l'ancien maire de Lille, M. Charles Delesalle, et des notabilités de la ville, l'évêque avait tenu tête aux exigences de l'envahisseur. Il sut élever la voix, dans maintes circonstances, en faveur de ses diocésains. Le rôle de défenseur de la cité qu'il joua avec tant de fermeté et de dignité lui avait valu l'estime de toutes les classes de la société.

Nous prions Mgr Charost de trouver ici nos très respectueuses et chaleureuses félicitations.

INFORMATIONS

En séance de l'Académie des Beaux-Arts, M. Albert Besnard, directeur de l'Académie de France à Rome, a annoncé à ses confrères la détermination qu'il vient de prendre de quitter la villa Médicis.

Le Maître a pris cette décision parce que les responsabilités de sa charge ne lui permettaient pas de se consacrer, autant qu'il le souhaite, à ses travaux personnels.

Pendant de longues années, le peintre illustre avait présidé aux destinées de notre Académie française à Rome.

***

Une pupille de l'Assistance publique de la Seine vient d'être particulièrement favorisée. Cette petite déshéritée a hérité de sa mère adoptive, une fortune estimée à 1.200.000 francs.

***

L'Angleterre en avance sur la France quant au féminisme, connaît les femmes jurées aux Assises. Mais pour être jurée, on n'en est pas moins femme !

C'est ce que vient, sans doute, de penser à Newcastle, le président des assises.

A la vue de linges sanglants, pièces à conviction, une dame jurée poussa un petit soupir, et toute blême, s'évanouit dans son fauteuil.

Quelques jours plus tard, une autre femme jurée, en arrivant à son banc, surprise par la majesté du lieu et la grandeur de sa tâche, se pâma.

Nos amis d'Outre-Manche ne trouvent pas mal que les dames soient jurées, mais leur demandent de ne plus se trouver mal.

***

L'un des administrateurs des grandes compagnies pétrolifères anglaises, M. Robert Jardine, en mourant, laisse une fortune de 827.400 livres. Traduction française : 49 millions.

***

L'Etat va acheter les Eparges ! Nom évocateur de rudes mais glorieux combats. Endroit le plus redoutable, peut-être, du secteur de Verdun. Le village n'est plus. C'est un cimetière où dorment, après la bataille, des milliers et des milliers de Français.

Un avis publié par le « Bulletin des Actes administratifs de la Meuse » informe les propriétaires fonciers de la commune des Eparges que la Commission de reconstitution foncière, instituée en vertu de la loi du 4 mars 1919, a, dans sa dernière séance, décidé de demander le rachat par l'Etat, d'une partie de la commune.

***

Au château ducal d'Agne, en Piémont, a été célébré le mariage de la princesse Bona de Savoie avec le prince Conrad de Bavière.

Le Roi, la Reine, la Reine-mère d'Italie, tous les princes de la Maison de Savoie, les parents de la famille du prince Conrad ont assisté à la cérémonie intime. M. Giolitti a rédigé l'acte nuptial.

***

La Cour d'assises de la Seine vient de condamner à deux ans de prison avec sursis Mme de Feuquières, la femme d'un journaliste parisien.

Mme de Feuquières, dans un mouvement de jalousie, avait tiré un coup de revolver qui atteignit mortellement, à la poitrine, son mari.

Voir, page 2, nos DÉPÊCHES de la DERNIÈRE HEURE.

LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DU SÉNAT

Elections du dimanche 9 janvier 1921

LES RESULTATS

ABREVIATIONS
C Conservateur.
L Libéral.
P Républicain progressiste.
R Républicaine de gauche.
RR Radical et radical-socialiste.
SI Républicain socialiste.
S Socialiste.
COM Communiste (partisan de la 3e Internationale).
S.S. Sénateur sortant.
a. s. Ancien sénateur.
a. d. Ancien député.
c. g. Conseiller général.

AIN. — 3 sièges

Inscrits, 874; votants, 869; bulletins blancs et nuls, 5.

Ont obtenu: MM. Alexandre Bérard, S.S. RR, 484, **ELU**; Bollet, S. S., RR, 496, **ELU**; Chanal, S.S. RR. 493, **ELU**; Bernier, député, R, 320; Coubes, industriel, R, 321; Loiseau, A., maire de Bourg, R. 306; Péry, maire de Jurieux, S, 53; Geoffroy, imprimeur, S, 42; Canior, 45.

AISNE. — 4 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 1.333.

Ont obtenu : MM. de Lubersac, S. S., P, 777, **ELU** ; Touron, S. S., P, 789, **ELU** ; Chènebenoit, S. S., P, 770, **ELU** ; Hermant, S. S., P, 753, **ELU**.

AUBE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 632 ; votants, 631.

Ont obtenu : MM. Mony, S. S., RR, 567, **ELU**; Castillard, S. S., RR, 562, **ELU** ; Renaudat, S.S., P, 547, **ELU** ; Clévy, maire de Troyes, COM, 74 ; Philbois, député, COM, 71; Angonin, agric., COM, 69; Kauffmann, RR, 39.

AUDE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 737; votants, 731; majorité absolue, 366.

Ont obtenu: MM. Maurice Sarraut, S.S. RR, 596, **ELU**; Durand, député, RR, 499, **ELU**; Gauthier, S.S. RR, 463, **ELU**; Mir, S.S., R. 231; Gouttes, R, 29.

ALGER. — 1 siège

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 366; votants, 366; divers, 8.

Ont obtenu: MM. Jacques Duroux, c. g., R. 236, **ELU**; Babiles, c. g., R. 69; Roy, avocat, R, 42; Broussais, a. d., RR, 11.

ALLIER. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 811; votants, 808; bulletins nuls, 10.

Ont obtenu : MM. Peyronnet, S. S., RR, 588, **ELU**; Regnier, S. S., RR, 515, **ELU**; Beaumont, S. S., RR, 453, **ELU**; Paul Constans, a. d., S., 349; Simon, S. I., 28; François Vallet, 19; divers, 56.

ALPES-MARITIMES. — 2 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 432; votants, 432.

Ont obtenu : MM. Sauvan, S. S., R, 410, **ELU**; Amic, S. S., RR, 391, **ELU**.

ALPES (Basses). — 2 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 412 ; votants, 410 ; bulletins blancs et nuls, 2. Majorité absolue, 205.

MM. Perchot, S. S., RR, 216, **ELU** ; Honnorat, député, ministre de l'Instruction publique, RR 192 ; Henri Michel, S. S., RR, 146 ; de Courtoir Pierre, c. g., RR, 139 ; Jugy, a. d., RR, 50 ; Jolly, a. d., SI, 19; Louis Borel, R, 12.

Ballottage pour un siège.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

M. Honnorat ministre de l'Instruction Publique, est **ELU** au deuxième tour par 208 voix contre 200 à M. Henri Michel, S. S.

ALPES (Hautes). — 2 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 334; votants, 334; majorité absolue, 167.

Ont obtenu : MM. V. Peytral, S. S., RR, 244, **ELU**; Bonniard, député, R, 241, **ELU**.

ARDECHE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 774 ; votants, 774 ; bulletins blancs et nuls, 1. Divers, 13.

Ont obtenu : MM. Cuminal, S. S., RR, 384 ; Chalamet, S. S., R, 360 ; docteur Roche, S. S., RR, 375 ; Chalamel, a. d., R, 337; Escoffier, P, 310 ; Commandant Vaschalde, R, 300; Gratieux, c. g., RR, 96 ; Magnet, a. cheminot, S, 21 ; Mazellier, S, 23; Terrade, professeur, S, 26 ; Jaudon, 13.

Ballottage.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 774; votants, 774; majorité absolue, 386.

Ont obtenu : MM. Cuminal, S.S. RR. 403, **ELU**; Chalamet, S.S. R, 395, **ELU**; docteur Roche, S.S. RR. **ELU**; Chalamel, 344; Gratieux, c. g., RR, 342; Ecoffier, 323; commandant Vaschalde, R, 114.

ARDENNES. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits 827 ; votants, 825.

Ont obtenu : MM. Lucien Hubert, S. S., RR, 622, **ELU** ; Charpentier, S. S., RR, 494, **ELU** ; A. Gérard, S. S., RR, 421, **ELU** ; docteur Doisy, a. d., SI, 275 ; Boutot, c. g., S, 151 ; Jevais, c. g., S, 122; Guillaret, COM, 115.

ARIEGE. — 2 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 578 ; votants, 573 ; bulletins blancs ou nuls, 38. Suffrages exprimés, 535.

Ont obtenu : MM. Reynald, S. S., R, 481, **ELU**; Pérès, S. S., R, 402, **ELU**. Divers, 93.

AVEYRON. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 802 ; votants, 799.

Ont obtenu : MM. Monsservin, S. S., P, 445, **ELU** ; Amédée Vidal, c. g., L, 407, **ELU** ; Massabuau, a. d., L, 406, **ELU**.

BOUCHES-DU-RONE. — 4 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 445; votants, 445; divers, 10.

Ont obtenu: MM. Pasquet, S.S. RR, 358, **ELU**; Schrameck, S.S. RR, 240, **ELU**; Flaissières, S.S. SI, **ELU**; Bergeon, a. d., SI, 233, **ELU**; Louis Artaud, S.S. RR, 192; Puges, SI, 191; Bouisson, député, S, 161.

CALVADOS. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 1.130; votants, 1.128; bulletins blancs et nuls, 2.

Ont obtenu : MM. de Saint-Quentin, S. S., P., 998, **ELU**; Boivin-Champeaux, S.S., P, 996, **ELU**; Henry Chéron, S. S., R, 818, **ELU**. Vicomte Maximilien Foy, RR, 135; Laniel, député, P, 245; Thiroulx, 16.

CANTAL. — 2 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 580 ; votants, 579.

Ont obtenu : MM. François-Marsal, ministre des Finances, R, 502, **ELU** ; Dauzier, maire d'Aurillac, RR, 1002; Peschaud, S.S., R, 120; Hugon, a. d., RR, 114 ; Brun, a. d., RR, 111 ; Bory, a. d., R, 116 ; Charles Bos, a. d., RR, 33; Cazals, a. d., R, 27.

Ballottage pour un siège.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 580; votants, 577; majorité absolue, 289.

Ont obtenu : MM. Cazals, a. d., R, 284 voix ; Dauzier, maire d'Aurillac, RR, 201 ; Hugon, a.d., RR, 75 ; Brun, a. d., RR, 16.

Ballottage.

CHARENTE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 822; votants, 816; divers, 15.

Ont obtenu: MM. Limousin-LaPlanche, S.S., RR, 233; James Hennessy, député, R, 230; Laroche-Joubert, R, 213; Mulac, S.S. R, 194; Condé, c. g., R, 175; Babaud-Lacroze, a. d., RR, 141; Barraud, cons. arr., RR, 128; G. Trarieux, 123; Marquais, RR, 116; Landry, c. g., RR, 104; Jarton, c. g., RR, 103; général Vanderberg, R, 80; Gelinet, ancien préfet, RR, 75; Peyraud, c. g., RR, 68; Monis, a. s. de la Gironde, ancien président du Conseil, RR, 64; Debouchaud, c. g., R, 58; Mairat, 47; Jobit, c. g., RR, 41; Gouverner, R, 29; Lecas, c. g., R, 25; Brisson, R, 19; Marot, a. d., R, 18.

Ballottages.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Votants, 816 ; bulletins blancs ou nuls, 12 ; majorité absolue, 404.

Ont obtenu : MM. James Hennessy, député, R, 407 voix, **ELU** ; Limouzin-Laplanche, S. S., RR, 359; Mulac, S. S., RR, 354; Laroche-Joubert, R, 269; Condé, c. g., RR, 211; G. Trarieux, R, 208, Babaud-Lacroze, a. d., RR, 168; Barraud, c. d'arr., RR, 106; Marquais, RR, 40; Jarton, c. g., RR, 20.

Ballottage pour deux sièges.

CHARENTE-INFERIEURE. — 4 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 999; votants, 992; suffrages exprimés, 991; majorité absolue, 496.

Ont obtenu: MM. Laudrodie, S.S., RR, 633, **ELU**; Perreau, S. S., RR, 629, **ELU**; Coyrat, a. d., RR, 604, **ELU**; Combes, S. S. RR, 584 **ELU**; Docteur Métadier, R, 310; de Monthron, c. g., P, 272; Carré-Bonvalet, a. d., R, 266; Lem, ancien préfet, R, 220; Chapsal, maire de Saintes R, 137; Calvet, a. s., RR, 68; Nicolle, R, 51; Lauraine, député, RR, 9; Vivier, c. g., R, 9; Reveillaud, S. S. RR, 6; Pommeray, a. c., R, 5; Péricaud, R, 0.

CHER. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 691 ; votants, 689 ; suffrages exprimés, 687 ; majorité absolue, 344.

Ont obtenu : MM. Mauger, S. S., S. I., 384, **ELU** ; J.L. Breton, député, SI, 336 ; Pajot, a.d., RR, 260 ; Martinet, S. S., RR, 151 ; Lamoine, S. S., RR, 139 ; Dumas, a. d., COM, 135 ; Habert, L, 114; Ferraudin, SI, 112; Moitard, COM, 106 ; Lafforgue, COM, 101 ; Vinadelle, c. g., RR, 96.

Ballottage pour deux sièges.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 691; votants, 686.

Ont obtenu: MM. J.-L. Breton, député, ministre de l'Hygiène et Prévoyance sociale, 407, **ELU**; Bonnelat, S.S. RR, 168; Martinet, S.S. RR, 165; Dumas, a. d., com., 121; Moitard, com.

Ballottage pour 1 siège.

CORREZE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 710; votants, 708.

Ont obtenu: MM. Henry de Jouvenel, R, 558, **ELU**; Labrousse, c. g., RR, 309; Delpuech, a. d. R, 257; Faure, R, 211; Bidalin, a. d., RR, 200; docteur Pouilloux, c. g., RR, 161; Bussière, S. S., RR, 166; Delmas, a. d., RR, 58; Maisurs, S, 57; Delfour, S, 45; Tinlot, S, 54; Mons, a. d., RR, 38; Gleizo, 35; Mons, industriel, SI, 20; Joubert, L, 11.

Ballottage pour deux sièges.

DEUXIÈME TOUR DE SCRUTIN

Votants, 707 ; majorité absolue, 354.

Ont obtenu : MM. Labrousse, c. g., RR, 249 ; Delpeuch, a. d., R, 240; Faure, 236; Vidalin, a.d., RR, 194 ; docteur Pouilloux, c. g., RR, 158. — Divers, 15.

M. Bussière, S. S., RR, s'était désisté au deuxième tour.

Il y a ballottage pour deux sièges.

COTE-D'OR. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 1.000 ; votants, 996 ; bulletins blancs et nuls, 4. Divers, 24.

Ont obtenu : MM. Chauveau, S. S., RR, 848, **ELU** ; Jossot, S. S., RR, 625, **ELU** ; Moutenot, député, R, 500, **ELU** ; docteur Poillot, c. g., RR, 419 ; Charles, a. d., c. g., RR, 218 ; d'Azinocourt, R, 32.

COTES-DU-NORD. — 5 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits, 1238; suffrages, exprimés, 1235.

Ont obtenu: MM. Mando, député, R, 787, **ELU**; Servain, dép., R, 760; **ELU**; Le Troadec, S.S., R, 735, **ELU**; Baudet, dép., RR, 646, **ELU**; de Kerguezec, dép., SI, 639, **ELU**.

CREUSE. — 3 sièges

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Inscrits